Pierre Chanliau, Stefan Bouquet, Nathanaël Pebereau, Valentin Giraud, Sylvain Stienon, Mathieu Mauvieux, Sabine Potdevin, Laura Conan, Sara Forgues, Mahaut Hugot, Valère Guignebert, Mamadou Coulibaly, Chloé Vergès, Fantine Suret, Fodemoussa Diaby, Adrien Zielinski, et les contributions des équipes depuis 2009.

PROJET PEDAGOGIQUE

Du 08 juillet au 25 août 2018

Groupe des 14-17 ans

Association loi 1901 EVASOLEIL
01.64.34.17.16

www.colonie-evasoleil.com
info@evasoleil.com

Sommaire

I- Carte d'identité du séjour *Page 2*
I-1- Evasoleil en quelques mots *Page 2*
I-2- Le public accueilli *Page 2*
I-3- L'environnement du séjour *Page 3*
I-4- Le centre de vacances *Page 5*
I-5- Les formules de séjour *Page 6*
I-6- L'équipe pédagogique *Page 7*

II- Les objectifs éducatifs du séjour et les démarches pédagogiques associées *Page 8*

III- Les traductions pratiques du projet *Page 14*

III- 1- Rôle de l'animateur *Page 14*
2 - Rôle et fonctions de l'Assistant Sanitaire *Page 14*
3 - Rôle des animateurs sur la plage et en baignade *Page 16*
4 - En convoyage *Page 18*
5- L'environnement du séjour : Posture et communication de l'équipe *Page 19*
6- L'hygiène et la gestion du linge *Page 20*
7- La gestion du matériel *Page 20*
8- La nourriture *Page 20*

IV- Les outils vies de chambre et premières journées *Page 22*
V- Les journées 1 et 2 *Page 23*

I- Carte d'identité du séjour

I-1- Evasoleil en quelques mots

Evasoleil est une association **d'éducation populaire** créée en 2008 par des professionnels de l'animation socioculturelle. L'association a été imaginée pour expérimenter des approches inédites d'apprentissage à la citoyenneté et de « particip'action » des enfants et adolescents. Elle a pour but de faire vivre la rencontre des publics au sein de ces séjours.
Evasoleil concrétise cette idée originale chaque année en s'appliquant sur la qualité des séjours ACM et des formations qu'elle propose. **Chaque adhérent est ainsi accompagné à agir dans le groupe, en fonction de ses envies, de ses besoins, de sa personnalité**.
Evasoleil fidélise partenaires et familles appréciant les moyens déployés par cette association à taille humaine.
Le projet éducatif est traduit en objectifs concrets dans ce projet pédagogique. Une version est en ligne sur le site internet :
http://www.colonie-evasoleil.com/montalivet-description-du-sejour/
Ses piliers sont le **vivre-ensemble**, la **participation** du public dans l'organisation des séjours, la **personnalisation** des séjours, le respect des **liens familiaux** et la **découverte de l'environnement** proche du séjour.
Le projet **CIDEing for Change** est un projet à part entière qui existe depuis 2015. Il a pour objectif de promouvoir les droits de l'enfant et de sensibiliser le plus grand nombre à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cette année, il s'agira de créer un court métrage qui aura pour but de montrer comment dans nos séjours nous faisons vivre concrètement les droits de l'enfant.

I-2- Le public accueilli

Le public est issu de tous les horizons géographiques, sociaux. Nous accueillons tous les publics mais pas de groupes constitués (mairies, CE). Les jeunes sont inscrits par leurs familles ou des institutions (conseils généraux et services associés). Certains peuvent être étrangers (espagnols notamment), énurétiques, en situation de handicap (mais avec une autonomie correcte) …
La plupart des jeunes restent une ou deux semaines. Le groupe est ainsi renouvelé environ par moitié chaque semaine de l'été.
Certains jeunes sont inscrits pour faire du surf, d'autres pour l'équitation, d'autres pour un séjour multisport enfin d'autres jeunes (de plus en plus en nombreux) viennent parce qu'ils connaissent ou s'intéressent à notre projet et notre séjour (le site, le bouche à oreille ou d'anciens adhérents). Les adhérents d'Evasoleil sont les jeunes, pas leurs parents.

Les 14-17 ans

A Evasoleil "tout est permis" !
Ou du moins tant que cela n'affecte pas la sécurité de chacun !

Aussi chez les 14-17 ans, qui ont le goût du risque et du défis, beaucoup d'activités seront dans une **démarche d'émancipation** et de se sentir fort.
Malgré leur connaissance plus approfondie de leurs limites, le cadre des vacances fortifie l'envie de se "dépasser". Comme vouloir repousser les horaires convenus du couché, vouloir faire des bains de minuit ou des sorties bivouac.Ton rôle d'encadrant sera d'accompagner les jeunes à **se responsabiliser au maximum** et de définir un cadre avec les jeunes, le choix de l'activité n'est finalement pas très importante. C'est le chemin qu'ils vont emprunter pour y arriver qui va compter !

Ta position par exemple pour la sortie bivouac à la belle étoile sera de les accompagner à poser un cadre qui assurera la sécurité de chacun et qui ne touche pas la liberté d'autrui.

Par cette recherche ils vont apprendre à (re)connaître leur limites, besoins et envies.
Ou au contraire, il peut arriver que des jeunes n'aient pas envie du tout de bouger, de préparer ou de participer à l'activité. Ton rôle sera donc de motiver le jeune et le groupe à participer au séjour et donner du sens au projet.

Pour donner du sens à ce projet, l'Assemblée est un outil qui fonctionne bien à cet âge. Il faut néanmoins faire attention à ce que chacun y trouve sa place et que personne ne se sente délaissé. Pour cela, il faut veiller à ce qu'elle ne dure pas éternellement, où ils risquent de se désintéresser et le projet perdra de son sens.

L'appartenance à un groupe est extrêmement importante pour les 14-17. Aussi on remarque des dissociations entre jeunes. Certains participent activement à la vie de groupe, comme faire les courses, à manger ou nettoyer le camp, d'autre non.

Il est important de les accompagner à s'autoréguler là dessus (sans manque de respect ni violence de leur part) et ne pas laisser toujours les mêmes faire les tâches collectives.

De plus, les 14-17 accordent beaucoup d'importance à la séduction, la persuasion. Ainsi, pour appuyer un avis, ils seront plus dans une optique "d'intimidation", parfois involontaire, que de réelles convictions ou argumentations, qui viendront plus tard.

Les **leaders** sont le plus souvent les plus appréciés et les plus écoutés, parfois même au détriment des autres. Tu dois faire en sorte de permettre à **chacun** de s'exprimer de manière équitable. L'ado voyant sa place dans le groupe comme extrêmement importante, il est nécessaire de lui favoriser une intégration optimale. C'est ici que ton rôle prend toute son importance, dans la régulation du groupe, qui n'est pas encore capable de le faire tout seul.

I-3- L'environnement du séjour

Montalivet, en Gironde, au dessus du bassin d'Arcachon, est proche de Lacanau (50 km), Hourtin (20 km), Soulac (18 km). Situé en bord de mer, dans des forêts de pins. Les plages, souvent bordées de dunes, sont larges et longues de plusieurs dizaines de km. L'océan, entre 18 et 22° en moyenne estivale, est dangereux : De nombreuses baïnes, courants et de

fortes vagues nécessitent des baignades prudentes. L'océan est propice au surf, s'il est encadré par des professionnels brevetés d'état.

La ville est petite et les commerçants sont regroupés dans une rue, donnant sur la mer : restaurants et snacks, magasins de souvenirs et vestimentaires. Une mini fête foraine en son centre animée jusqu'à tard le soir. La ville est animée les soirs d'été par de fréquentes fêtes, concerts, et un feu d'artifice chaque mois. Chaque matin, se tient un marché mi couvert très animé et fort agréable.

Toutes les colonies se situent dans le même « quartier » de Montalivet, à environ 15 min à pied de la ville, et 20 minutes de la plage surveillée. On y trouve la FOL 69, Vacances NRJ, UCPA, … Entourées de pistes cyclables, elles sécurisent la plupart des déplacements à vélo. Dans les forêts de pins en bordure de village, tous les centres ont une intimité agréable.

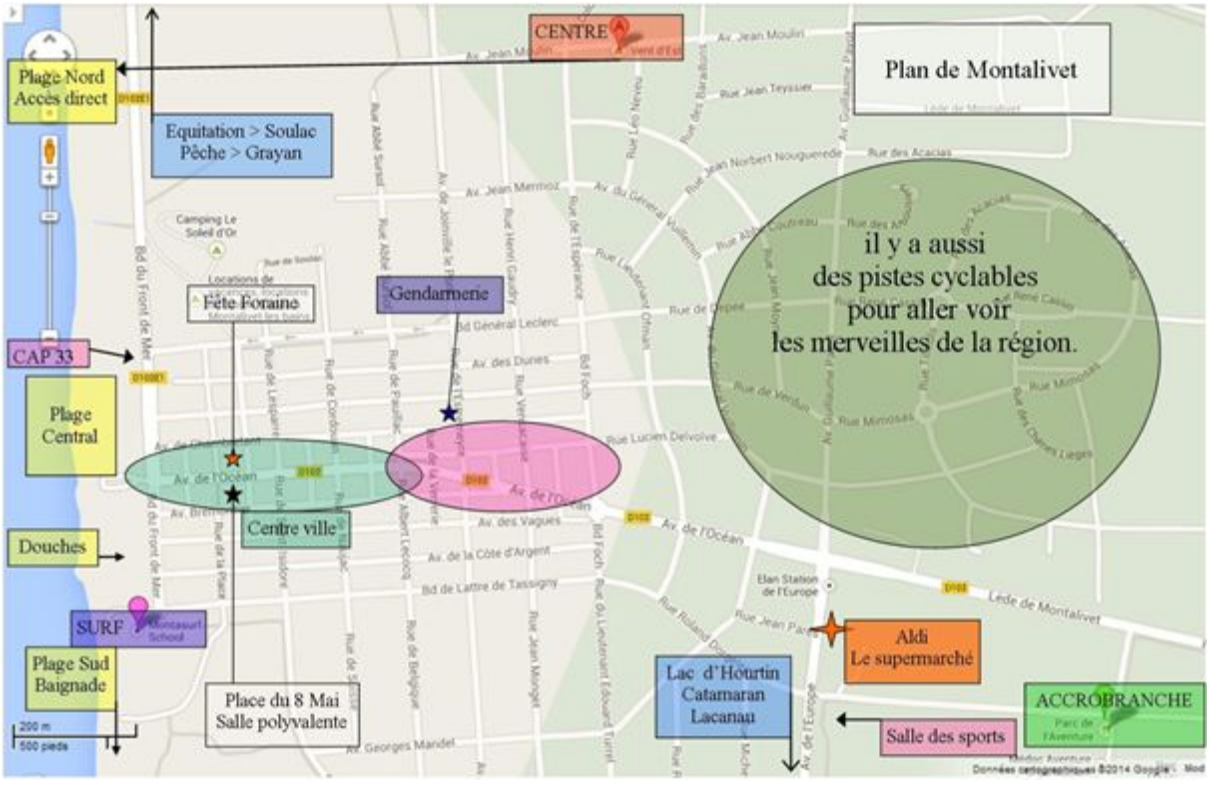

I-4- Le centre de vacances

Association Vent d'Est
9 avenue Jean Moulin
33930 VENDAYS - MONTALIVET

« Vent d'Est » est une **association** loi 1901, créée en 1999, qui est gestionnaire d'un centre de vacances, reparti en plusieurs espaces et plusieurs bâtiments. Nous louerons en 2018 pour la seconde fois la partie « Vent d'Est 4 » constituée de 11 chalets de bois. En partenariat avec Vent d'Est, nous avons aménagé en 2017 cet espace en un village pour enfants. Quelques améliorations sont en cours de travaux pour l'été 2018.
Vent d'Est met des espaces en commun aux les différents groupes (salles, terrain de basket, espaces de jeux). L'utilisation de ces espaces est gérée par l'équipe de direction.
L'association héberge et assure un service de **pension complète.**
Vent d'Est a pour objet une réhabilitation de centres de vacances anciens (Vent d'Est 1 est un ancien centre de vacances des années 1960), au fil du temps, permettant de faire venir à Montalivet, en bord de mer, des groupes à un coût raisonnable, et d'accueillir dans une partie des bâtiments un lieu de vie éducatif (nous accueillons également les enfants du lieu de vie sur nos colos). Vent d'Est crée des emplois et accueille des centaines d'enfants chaque été. C'est un véritable partenaire éducatif d'Evasoleil.

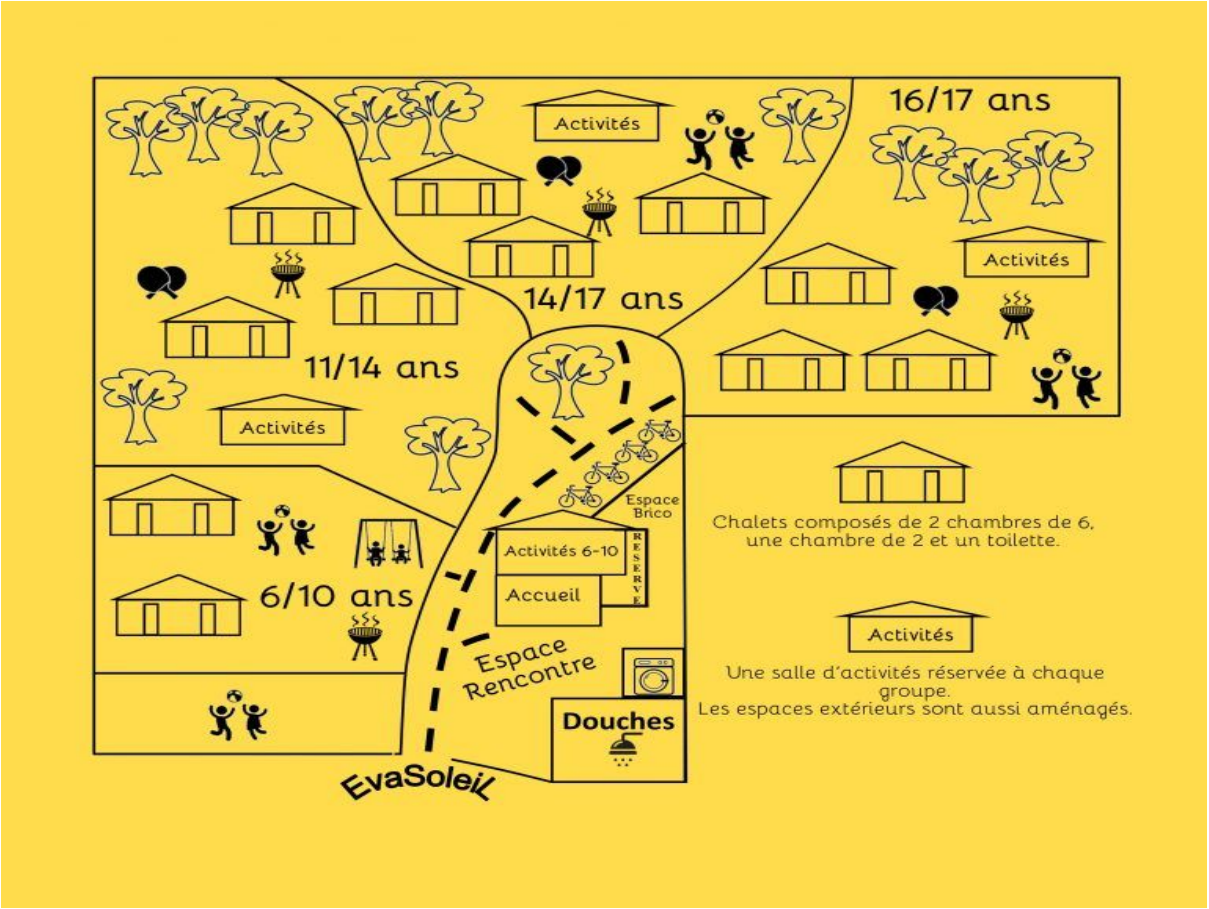

Le seul hébergement possible est en chambre.
Les caractéristiques de l'espace réservé au 14/17 ans du village sont :

- 3 chalets de couchage comportant chacun :
  - 2 chambres de 6 contenant chacune 3 lits superposés, des étagères, un lavabo
  - 1 chambre de 2 (animateurs / animatrices / infirmerie)
  - 1 WC à l'arrière de chaque chalet
- 1 salle d'activités réservée dans l'espace, assez petite, ouverte sur l'extérieur
- 1 barbecue
- L'accès des espaces communs (douches*1, terrain de beach volley*2, salle de restauration, Laverie*3)

**1 : Afin d'optimiser le partage des douches avec les autres groupes, les 14/17 ans peuvent utiliser toutes les douches toute la journée (sauf de 18h55 à 19h30). Certaines douches sont affichées « réservées aux 11/14 ans ». Elles sont donc interdites aux 14/17 ans.*
**2 : 4 tables réservées aux 14/17 ans pour les 3 repas de la journée dans le restaurant. Les petits déjeuners se prendront entre 7h30 et 9h30. Déjeuner : 12h30 ; Diner : 19h30*
**3 : La laverie est réservée au groupe des 14/17 ans les mardis après-midi, jeudis matin, et samedis après midi (6 machines)- Les lundis pour les animateurs (des 4 groupes)*

Les 4 groupes sont installés à proximité des uns des autres. Les règles intergroupes concernant la gestion du calme sont les suivantes : Avant 9h30, c'est le calme dans tous les espaces. Après 22h15, c'est le silence à l'extérieur de son espace-groupe et le calme dans son espace groupe.

I-5- Les formules de séjour

Chaque jeune peut choisir, pour chaque semaine de son séjour, au moment de la réservation une des 3 formules ci-dessous :

- **Séjour Equitation à la Plage** offrant 3 séances d'équitation (carrière, forêt et plage) et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche
- **Séjour Surf, Nature et Sensations** offrant 3 séances de Surf et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche
- **Séjour Multisport** offrant une séance de Surf, une séance d'accrobranche, une séance de catamaran et une activité bonus à déterminer sur place, le dimanche

Une séance de pêche aux étangs de la Barreyre est proposée à tous. Pour les groupes des 11/17 ans, une séance de Djembé est proposée pour les volontaires, le mercredi soir.
Les activités bonus sont des activités que chaque jeune choisit sur place, le dimanche. Elles permettent de pratiquer une 4ème activité de prestation (payante). Nous proposons une liste d'activités possibles dès le début du séjour mais il arrive parfois que certains jeunes souhaitent pratiquer une activité qui n'est pas listée. Le plus souvent, et surtout pour les jeunes qui ne restent qu'une semaine, le choix se fait parmi le paddle, le paddle multiplace, le surf, l'équitation en forêt, le catamaran, le teleski nautique, …

Le planning des activités de prestation varie en fonction des semaines (effectif et choix des enfants et des jeunes). Sylvain et Laure affinent les réservations et donc le planning au fur et à mesure des inscriptions et parfois jusqu'à la dernière minute. Voici le planning prévisionnel des activités 14-17 ans / réservations avec les prestataires :

Planning prévisionnel des activités de prestation des 14-17 ans					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h : Surf (12)	8h30 : Equit + Plage (6)	10h : Accro bonus	8h30 : Equit plage - (6)	9h : Surf (12)
	9h : Equit + forêt (6)	9h : Surf (12)	10h30 : Cata (7)	9h : Surf (8)	10h : Equit Carr + (4)
	10h : Equit - forêt (6)	10h : Equit - Carr (8)		10h : Equit forêt + bonus (6)	10h : Equit forêt - bonus (6)
		10h : Accro multi		10h30 : Surf (8)	
Après-midi		17h : Paddle multi	14h : Cata (8)		
			14h : Paddle (5)		
			17h : Teleski naut (8)		
Soir			20h15 : Djembé	Pêche 18h30	

I-6- L'équipe pédagogique du groupe

Juillet (Conseillère : Sabine Potdevin)			Août (Conseiller : Mathieu Mauvieux)		
Poste	**Prénom/Nom**	**Dates**	**Poste**	**Prénom/Nom**	**Dates**

Directeur	Laura Conan	Du 08/7 au 28/7	Directeur	Nathanaël Pebereau	Du 29/7 au 18/8
Directeur	Valentin Giraud	Du 08/7 au 28/7	Directeur	Pierre Chanliau	Du 29/7 au 25/8
Directeur	Sylvain Stienon	Du 08/7 au 11/7	Directeur	Sylvain Stienon	Du 29/7 au 31/7
Anim	Sara FORGUES	Du 08/7 au 28/7	Anim	Chloé Verges	Du 29/7 au 25/8
Anim	Mahaut Hugot	Du 08/7 au 28/7	Anim	Fantine Suret	Du 29/7 au 25/8
Anim	Valère Guignebert	Du 08/7 au 28/7	Anim	Fodemoussa Diaby	Du 29/7 au 25/8
Anim	Mamadou Coulibaly	Du 08/7 au 28/7	Anim	Adrien Zielinski	Du 29/7 au 25/8

II- Les objectifs éducatifs du séjour et les démarches pédagogiques associées

II-1- La participation (le média)

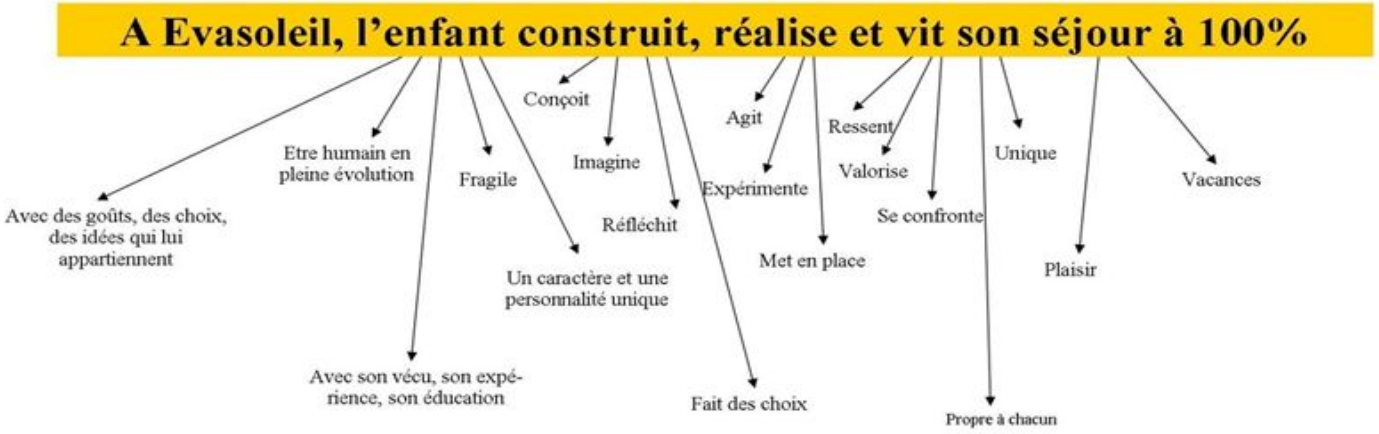

Pour favoriser la participation des jeunes, la communication non verbale est importante dans un premier temps. Être ouvert physiquement, créer un lien non verbal, être avenant et

favoriser les échanges. Les animateurs doivent être attentifs aux jeunes qui seraient en retrait et aux dynamiques qui détournent des échanges constructifs. Ils devront venir vers ceux qui sont en retrait et qui n'osent pas forcément participer pour créer un lien et discuter de ce qu'ils pense, de comment ils se sentent puis les amener à participer le plus possible.

1- L'assemblée de jeunes (le média)

Avant chaque assemblée, l'animateur et le président d'assemblée se voit pour parler de ce qui à écrit sur l'ordre du jour pour préciser quelques points sur la menée de l'assemblée.

Pendant chaque assemblée, le président d'assemblée anime l'assemblée et l'animateur reste en retrait. Il garde un œil sur le déroulé de l'assemblée pour pouvoir intervenir au cas où des points essentiels n'auront pas été abordé, si le président d'assemblée a du mal à gérer la distribution de la parole, etc...

Il est important de préciser aux jeunes que s'ils ont un truc à dire c'est le moment de le dire afin de pouvoir régler les problèmes qu'ils voient dans le groupe. Cela peut se faire de manière interactive à travers des jeux imaginé par les jeunes.

Afin d'accompagner les jeunes dans la constitution de l'ordre du jour, l'animateur peut mettre en place un tableau où les jeunes notent les sujets qu'ils ont envie d'aborder lors de l'assemblée. Ceux-ci pourraient par la suite être affiché afin que l'on puisse voir l'évolution. L'animateur doit motiver les jeunes à constituer un ordre du jour le plus complet possible.

2- La première veillée du dimanche soir (le média)

La première veillée permet aux jeunes de se projeter dans leur semaine de vacances, les responsabilisedu fait qu'ils doivent être référents d'au moins une activité chacun.

C'est un moment pêchu, dynamique et rigolo sans rien enlever au sérieux de la préparation et en même temps le dimanche est aussi le temps de la rencontre, l'analyse et de l'adaptation au fonctionnement du séjour et des jeunes, entre eux comme avec vous.

Certains, les anciens, reviennent en connaissance de cause et s'attendent à retrouver à EvaSoleil la qualité et les mises en places qu'ils ont connus, d'autres, viennent sur le séjour pour la première fois mais en s'étant renseigné sur le séjour ou parce qu'il y a surf ou un partenariat avec la CAF de leur département. Donc ils ne sont pas tous au même niveau d'information sur le séjour.

Afin de faire comprendre le principe du séjour à un nouvel adhérent, l'animateur doit aborder le sujet de manière un peu informelle pendant l'arrivée et l'installation. La première veillée en sera une illustration concrète. L'animateur peut également s'appuyer sur les jeunes déjà venu auparavant afin qu'ils expliquent avec leurs termes ce qu'est le séjour.

3- La préparation et l'animation des activités (le média)

L'animateur est en posture de coordination de l'activité mais peut quand même aider les jeunes si besoin en est. L'animateur doit être à l'écoute, les conseillers, leurs donner des astuces,

donner les clés de l'organisation, formuler les différents aspects de l'organisation de l'activité à prendre en compte, veiller à ce que la préparation se fasse dans les temps, être source de solutions en cas d'obstacles.

4- Le budget (le média)

Un budget de groupe de base est remis au groupe dès le début de la semaine (50€) qui peut être augmenté en fonction des gains que le groupe réalise lorsqu'il annule des repas*. L'équipe est garante d'expliquer et de faire comprendre la tenue du budget de groupe afin qu'en assemblée, les jeunes décident des *achats qu'ils souhaitent faire pour leur séjour (matériel, amélioration de la dernière soirée…).*

** Lorsqu'un repas est annulé (décision de la première veillée), le groupe a un budget supplémentaire de 3€/participant. Tout ce qui ne sera pas dépensé pour les achats des aliments s'ajoutera dans le budget de groupe.*

5- L'Inter-Séjour (le média)

L'animateur incite les jeunes à profiter de l'effectif restreint pour proposer des activités qui sorte un peu de l'ordinaire et les accompagnent. Les animateurs peuvent approfondir la relation avec les jeunes et pleins de sujets peuvent être abordés ou creusés. Les petits groupes favorisant les échanges. De plus, les animateurs motivent les jeunes à filer un coup de main.
Afin de faire comprendre le principe du séjour à un nouvel adhérent, l'animateur doit aborder le sujet de manière un peu informelle pendant l'arrivée et l'installation. La première veillée en sera une illustration concrète. L'animateur peut également s'appuyer sur les jeunes déjà venu auparavant afin qu'ils expliquent avec leurs termes ce qu'est le séjour.

6- Les 5 missions

mission accueil des arrivants,
mission aménagement du centre et goûter,
mission comment se mènent les assemblées de jeunes,
mission comment se gère le budget de groupe (ministère des finances),
mission écriture des droits, devoirs, règles de vivre-ensemble (constitution du groupe).
A 17h, chaque groupe présentera sa mission aux autres. Les règles s'imposent de fait, au moins jusqu'à la prochaine assemblée, le lendemain.

II-2- L'individualisation / la personnalisation (le média)

- L'animateur doit adapter son attitude, sa disponibilité, ses échanges, sa relation aux besoins repérés de chaque jeune.
- Les activités (bonus, veillées…) doivent toujours permettre un maximum de choix
- **La vie de chambre**, chaque soir, avec l'animateur référent favorise l'échange en toute confiance avec chaque jeune
- La référence de l'animateur auprès d'un petit groupe de jeunes est mise en place et doit favoriser de la part de chaque jeune une aisance à aller vers, échanger, se confier
- La double référence (animateur & directeur) est mise en place pour chaque jeune qui semble en avoir besoin
- a gestion de la liberté est réfléchie et favorisée en fonction des capacités de chacun (et non du groupe)
- La gestion de la vie quotidienne, des fratries, de l'accueil de jeunes porteurs de handicaps, des relations familiales pendant le séjour, de l'accueil des énurétiques, les attitudes face aux déviances des individus, au respect des libertés d'opinion doivent être en cohérence avec l'objectif de la personnalisation du séjour. Les règles communes doivent être élaborées pour permettre et favoriser des réponses individualisées apportées à chacun, à chaque cas.

L'objectif de l'individualisation est de montrer au jeune qu'il existe au-delà du groupe en tant que personne. Que ses besoins, ses envies, ses questionnements, ses remarques, soient entendues, écoutées, prisent en compte. L'individualisation permet de montrer un intérêt que l'on porte au jeune afin de le rassurer dans ce qu'il est, lui permettre d'être ce qu'il est, lui permettre de développer sa confiance en lui, son bien-être.

Pour cela, L'Animateur référent (**le média**) groupe. Même si pour cela, il doit passer la main, se faire aider. L'animateur référent n'est pas la référence du jeune, juste son premier pilier auquel on lui laisse le choix de s'accrocher s'il le décide. Mais chaque animateur et chaque directeur est, par extension, un pilier de secours pour ce jeune. Pour tous les jeunes.

La référence passe également par la vie de chambre (**média 1**, **média 2**). La vie de chambre c'est un temps privilégié avec les jeunes. Un temps où chacun doit pouvoir s'exprimer sans crainte, sans jugement, sur un pied d'égalité. Où la barrière

Animateur/Jeune, s'efface pour quelques temps dans le respect de chacun. C'est à l'Animateur de créer ce moment et de le rendre propice à l'échange. De rendre possible la discussion quand il y a des problèmes dans la chambre, ainsi éviter les changements intempestifs. Mais aussi être suffisamment attentif pour ressentir les malaises palpables dont certains jeunes n'oseront pas parler en public, et où le cadre de la vie de chambre et de la référence permettra cette ouverture.

Pour les relations avec les familles (**le média**), l'animateur doit informer les ados qu'ils ont la possibilité d'appeler quand ils le souhaitent (exceptés lors des activités, vie de chambre, conseil et repas)

Il rassure autant que possible les familles au moment de l'accueil afin que le départ du jeune se fasse sans stress.

Concernant les relations intergroupe(**le média**), l'animateur doit faire passer le message comme quoi chaque sous-groupe est un peu comme une colo en elle-même et que les relations intergroupes ne sont pas envisageables sauf cas exceptionnels.

Concernant la drogue, la cigarette, l'alcool, la sexualité (**le média**), l'animateur doit rester à l'écoute du jeune et prend le temps d'en parler avec lui. Ne pas le juger, mais être acteur d'une sensibilisation à leur utilisation.

II-3- Le vivre-ensemble (le média)

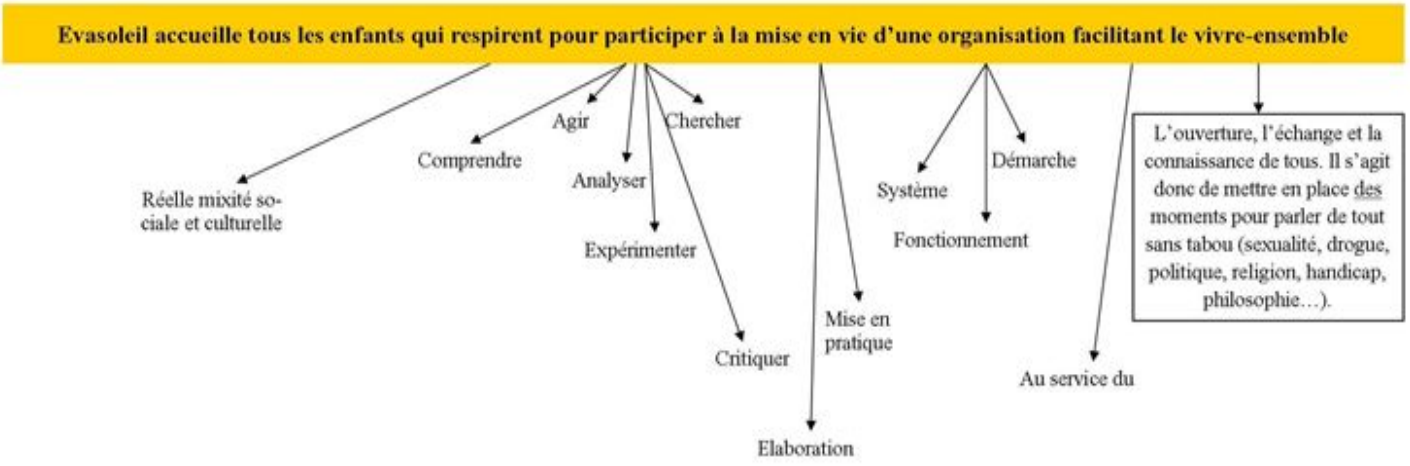

C’est l’objectif qui vise directement l’éducation populaire et citoyenne.
L’équipe d’animation 2018 des 14-17 ans l’a formulé ainsi :
Pour faciliter le vivre ensemble (**le média**), l'animateur doit, dès l'accueil, prendre le temps de rencontrer chaque jeune des chambres dont il a la référence pour rassurer, créer un premier lien, échanger, connaître. Il est là pour chacun, lui apportant le temps nécessaire à son bien-être.
L’Animateur est là pour sensibiliser les jeunes à leur droit (**le média**), notamment via la Convention Internationale des Droit de l’Enfant, qui est affiché à Evasoleil.
L’Animateur doit servir de pont entre les jeunes qui ne sont pas amenés à se côtoyer pour créer des interactions, de l’échange. Par son dynamisme et sa bienveillance, l’Animateur les amène à faire ensemble pour créer un moment de Vivre-Ensemble pour que, progressivement, il puisse se détacher du groupe pour le laisser vivre ensemble.

II-4 Eduquer à l’usage des réseaux sociaux (le média)

Notre expérience 2017 nous a fait découvrir les problématiques suivantes, en lien avec les réseaux sociaux :

- La plupart des jeunes utilisent SnapChat pour communiquer avec d’autres groupes (de notre colo et d’autres colos). Cette communication amène des conflits, des tensions, des relations intra et intergroupes invisibles pour nous, qui peuvent aboutir à des exclusions par le groupe, de la violence y compris physique
- Certains jeunes fragiles que nous accueillons s’exposent facilement (et toujours sans que nous le sachions) à des relations et jeux dangereux (provocations, intimidation, harcèlement, …)
- La vie de groupe sous-marine (via Snap) est plus importante que la vie de groupe de surface, posant des problèmes aux animateurs pour réguler, anticiper, travailler avec les jeunes
- Certaines expériences liées à Snap ont très mal abouti : Une bagarre générale, 2 renvois, une scarification, et un harcèlement qui a perduré après le séjour…

En 2018, l’équipe de direction a donc ajouté **l’objectif suivant :**

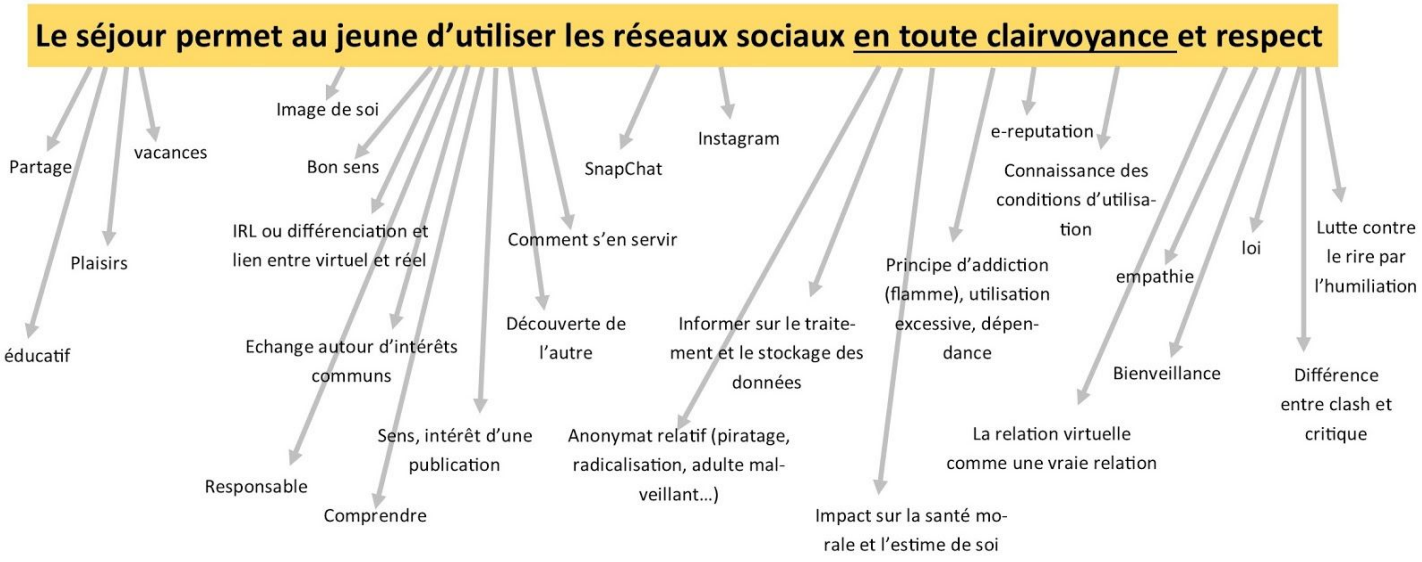

Démarche :

- Evasoleil gère des comptes Instagram, Twitter et une page Facebook, durant le séjour et tout au long de l'année, qui peuvent être utilisées par les jeunes (exemples : concours des meilleurs photos artistiques, art de la photo sur l'Instagram d'Evasoleil, quotidien du groupe sur SnapChat, etc.)
- Pendant l'été, chaque semaine, chaque groupe d'ados créera un groupe SnapChat permettant aux jeunes et aux animateurs (exemplarité) d'échanger, d'informer (sur les activités…), de mettre en valeur le quotidien du groupe et son histoire (en respectant le droit à l'image, le consentement et l'intimité des individus), avec des pratiques intelligentes et favorisant la discussion autour de l'outil (différenciation entre réel et virtuel, etc)
- Sensibilisation des ados vers les préados possible (affiche, veillée…)
- Intégrer la question des réseaux sociaux dans la constituante (règles de vivre ensemble) / Responsabilité des contenus créés et publiés

II- Les traductions pratiques du projet

III-1 Le rôle de l'animateur

Il est garant de la mise en vie du projet éducatif et du projet pédagogique d'Evasoleil. C'est lui qui est garant des besoins des enfants.

Avant le séjour

Réunir les documents officiels, diplômes et certificats médicaux (ou copie des vaccins)
Il a lu le Projet Éducatif d'Evasoleil et Le Projet Pédagogique lui correspondant
Il amène un cahier et un stylo pour le 26 mai et note toutes les questions et remarques de manière à faire évoluer le séjour positivement

Pendant le séjour

L'animateur prend soin de développer une relation éducative basée sur le respect et la confiance. Il a coeur d'accompagner l'enfant vers la réussite de ses possibilités et l'accomplissement de ses besoins qui peuvent être variés comme le besoin de dormir, d'appeler sa famille, de créer, de se faire des amis...

La posture de l'animateur pour garantir le cadre posé :
Elle se définit par la capacité à poser des repères et des limites claires en étant sûr qu'elle respecte les besoins de chacun, on appelle ça l'autorité bienveillance.

Cependant, il doit être en mesure de prendre du recul sur la vie du groupe afin d'analyser de pouvoir permettre de faire remarquer au groupe les dysfonctionnement sans jugement moral et qu'ils puissent, ensemble, trouver des solutions.

Chaque animateur doit donc être en capacité d'écouter son propre rythme afin de garantir sa posture éducative.

III-2 Le rôle et les fonctions de l'assistante sanitaire

Il est possible que nous recevions sur le centre des jeunes porteur d'handicaps physiques et/ou psychologiques. L'association Evasoleil donne accès à toutes les personnes en situations de handicaps aux séjours, à condition que celles-ci se sentent à l'aise en collectivité. Ces personnes, seront au même titre que les autres jeunes, intégrés à 100% dans la mise en place et la réalisation de notre séjour, et ce, dans le but de les responsabiliser au maximum. Il faut veiller à ce que ces jeunes ne subissent aucune atteinte à leur intégrité physique et morale, comme tout un chacun. En conséquences certains jeunes auront besoin d'une écoute et d'une attention plus importantes pour être rassuré.

La santé ne doit pas être considérée simplement comme l'absence de maladie mais comme une ressource, un processus à construire tout au long de son existence. Il faut prendre en compte la personne dans toute son ambivalence, ses désirs, et ses besoins (psychologiques, sociales, physiologiques,…). A vous d'être vigilants sur les besoins des jeunes, de les rendre plus autonomes. La santé passe également par la phase hygiène.

L'Assistant Sanitaire « officiel » sera la directrice adjointe (Laura), chaque groupe aura son référent assistant sanitaire.

Pour le rôle de l'assistant sanitaire de l'équipe de direction :

* Aide à l'organisation et l'entretien des infirmeries de façon claire et pratique

* Veiller au bon déroulement du suivi des enfants qui ont des traitements

* S'assurer du suivi du cahier d'infirmerie

* Faire le point avec les animateurs référents et les traitements de chaque enfant/jeune

* Prendre les décisions en cas de problème

* Prodiguer les premiers soins s'il y a danger

Chaque groupe d'âge aura son assistant sanitaire de référence dont le rôle sera de :

* Tenir à jour le cahier infirmerie pour les bobos et les soins

* Alerter en temps réel l'AS (la directrice adjointe) en cas de toute situation ou signe touchant à la sécurité physique et sanitaire d'un ou de plusieurs ados.

* Récupérer et traités les fiches sanitaires dès l'arrivée de chaque enfant/jeune et afficher les informations dans les infirmeries de manière centralisé

* Signaler et contrôler les repas particulier (allergies alimentaires) y compris pendant la fabrication de repas

* Préparer chaque dossier d'enfant avec : sa fiche, son sachet de médicaments avec le nom de l'enfant et une photocopie de l'ordonnance. (les sachets sont mis sous clés)

* Organiser et entretenir l'infirmerie de façon claire et pratique avec les produits pharmaceutiques nécessaires au quotidien d'un ACM

* Etre disponible, à l'écoute de tous les besoins sanitaires

* Administrer et suivre les traitements

* Avoir un rôle préventif santé/hygiène

* Vérification régulière des trousses à pharmacie, certaines seront positionnées de façon permanente dans des lieux communs, comme les minibus

* Conseiller l'équipe et être conseillé (direction du séjour, 15, médecin) en cas de besoin ou de doute

* Veiller au rangement et à l'entretien de l'infirmerie

Durant son congé l'animateur référent de l'infirmerie doit prévoir son remplacement.

III- 3- Le rôle des animateurs sur la plage, pendant la baignade

Il faut des animateurs (toutes tranches d'âges) présents sur la plage pour aider à tenir le périmètre. Certes ce n'est pas ce qu'il y a de plus marrant mais c'est quelque chose d'essentiel, c'est la sécurité des enfants.

C'est aussi pour ça que la baignade commence que quand le SB donne le feu vert, que ce soit pour les moins de 14 ans mais aussi pour les ados. Car le SB reçoit des informations de la part des MNS de la plage qu'il doit faire partager à l'ensemble des animateurs, qui transmettront à leur groupe.

Le SB a toujours le dernier mot sur la plage, il doit être écouté par tous.

Généralités :

Le rôle du SB est de diriger et surveiller la baignade. Il intervient avant le début de la baignade pour donner les directives. Les animateurs accompagnateurs organisent l'animation lors des baignades (dans l'eau et hors de l'eau), avec si besoin l'aide du SB. L'organisation pourra être proposée aux enfants (comme le reste du séjour, les activités qu'ils vont créer pourront concerner les temps de baignade).
Les animateurs dans l'eau doivent garder un contact visuel fréquent avec le SB. Les enfants sont comptés au début et à la fin de la baignade. Celle-ci est annoncée par un X fait avec ses bras du SB qui sera fait en hauteur pour être vu par les animateurs.
Les enfants viennent taper dans la main du SB lorsqu'ils entrent ou qu'ils sortent de l'eau.

Rappel des règles essentielles +de 6 ans :

1 animateur (dans l'eau) pour 8 enfants, SB non inclus ; Le SB n'est pas obligatoire à partir de 14 ans.
Attention ne serait-ce que mettre les pieds à l'eau est considéré comme baignade et cela nécessite donc la présence d'un SB. Pour l'océan cela vient du fait que beaucoup de noyades ont eu lieu avec une vague qui emportait des gens qui ne faisaient que tremper leurs pieds; Cela est aussi dû à la présence éventuelle d'animaux présentant des dangers (piqûre, coupures, morsures), le SB étant secouriste et sensibilisés aux dangers aquatiques.
Les jeux où on se coule, les apnées ou les jeux de portage sont interdits jusqu'à 14 ans (groupes des 6/10 ans et des 11/14 ans).

Coup de soleil :

Le rôle des animateurs est de sensibiliser, montrer l'exemple et contrôler.
Causes et facteurs de risques : C'est l'exposition au soleil, particulièrement durant la saison estivale et durant les heures où l'ensoleillement est le plus intense (10 h - 14 h) qui est à l'origine des coups de soleil. Ils atteignent la peau même par temps nuageux (ne pas se laisser tromper par l'absence de soleil).
L'exposition régulière au soleil et les coups de soleil répétés pendant l'enfance accroissent beaucoup les probabilités de contracter une tumeur cutanée (attention augmentation des cancers de la peau de 1000 % ces 20 dernières années. Tous les enfants doivent mettre de la crème solaire (aucune exception!)

Pour prévenir les coups de soleil :

- Avant de sortir, on met toujours de la crème solaire. On la choisit avec un FPS élevé (30 ou plus) et on l'applique abondamment sur toutes les régions qui risquent d'être exposées au soleil.
- Il convient de répéter l'application de crème solaire toutes les deux heures et chaque fois qu'on sort de l'eau.
- On porte un chapeau pour protéger son visage.
- Finalement, on se rappelle que le bronzage sécuritaire n'existe pas!

Rôle de l'animateur sur la plage
L'animateur a plusieurs rôles sur la plage :

- Transmettre les consignes données par le SB à l'ensemble du groupe
- Veiller la sécurité de chaque jeune vis à vis de l'exposition au soleil, au mélange des groupes ados, des publics extérieurs …
- Permettre aux jeunes de s'épanouir en les accompagnant dans leurs activités, en favorisant la discussions et les échanges...
- Aider les SB des 6-14 ans à tenir le périmètre si le SB le demande
- Etre garant du respect de l'environnement (déchets, dunes...)

<u>Idées d'animations dans l'eau jeux sans matériel :</u>
-1,2,3 soleil, chat touché (qui peut s'appeler poisson-chat)
-Relais divers…
-Poissons-pêcheurs : Les pêcheurs font un cercle en se tenant par la main. Les poissons sont à l'extérieur. Les pêcheurs choisissent secrètement un nombre, puis comptent à voix haute en levant les mains vers le ciel. A ce moment là, les poissons s'amusent à rentrer et sortir du filet des pêcheurs. Arrivé au nombre convenu les pêcheurs abaissent les bras et les poissons capturés deviennent pêcheurs. Variante : un pêcheur peut être à l'extérieur du filet pour attraper les poissons hors du filet. Le pêcheur n'a pas le droit d'aller dans le filet, ni le droit d'attraper des poissons quand le filet est refermé.

III-4- En convoyage

Les séjours les plus courts durant une semaine, des convoyages seront organisés les Samedis (retours) et Dimanches (Départs) de chaque semaine. Les convoyages pour Toulouse ont lieu sur 2 week-end seulement (2 dates aller, le 22/07 & 5/08, et 2 dates retour le 21/07 & 4/08). Pour Bordeaux, Tours, Orléans, Royan, Poitiers et Paris, un car fait le trajet et les arrêts chaque semaine.

Les rendez-vous avec les familles (colons et parents) devront être soignés, préparés car ils reflètent l'image et le sérieux de l'équipe d'animation, du séjour et de l'association.
Une fiche de convoyage comprenant la liste des mineurs, l'heure et le point de rendez vous sera remise à chacun pour en assurer le bon déroulement.

Le rôle de l'animateur en convoyage :
Agréable, rassurant, organisé (il devra prendre de quoi écrire), disponible
Ponctuel : il sera présent ¼ d'heure avant.
Il réceptionne et vérifie les livrets de voyage, laisse l'argent de poche dans les valises, note éventuellement les consignes données par les familles sur le livret de voyage. Il se prépare pour faciliter le retour aux équipes des livrets, des infos, etc.
Il parle aux jeunes, répond aux questions des colons et des parents, il rassure l'ensemble de la famille. Il sait répondre aux questions liées au transport (heure d'arrivée, nombre d'enfants), et à la première soirée des jeunes.
Lorsqu'il y a plusieurs animateurs, les animateurs se répartissent les tâches en amont, et ne restent pas ensemble devant les familles. Pour les gros convoyages, un seul animateur réceptionne les livrets de voyage, et les autres animent le groupe de colons. L'animateur chargé des livrets de voyage fait le point sur les régimes alimentaires particuliers et en informe le directeur dès que possible.
Il prépare éventuellement des petits jeux dans le car, fait connaissance avec tous les jeunes, parle du séjour avec chaque ado.
ATTENTION pour les groupes d'ados : L'ANIMATEUR NE MÉLANGE PAS LES JEUNES DES 2 GROUPES D'ADOS
Au retour, l'animateur est disponible, il rend le livret de voyage en main propre et fait passer les infos écrites dessus. Il discute bien avec les jeunes et les parents.

III-5- L'environnement du séjour: Posture et communication de l'équipe

1- La ville (le média)

Pour la présentation du village, un plan doit être mis à disposition des jeunes. S'il est possible d'organiser une sortie en ville ensemble pour présenter/visiter le bourg ce serait l'idéal.

2- La présentation du centre (le média)

L'équipe d'animation prend le parti de laisser la main aux anciens d'EvaSoleil pour faire visiter le centre et leur expliquer le fonctionnement. Ainsi un premier lien se formera entre eux. Cette visite peut se faire sous quelque forme que ce soit, décidée par les jeunes.

3- Les activités de prestation (le média 1, le média 2)

Les activités de prestation seront présentées elles-aussi par les anciens jeunes d'EvaSoleil aux nouveaux. La listes des activités Bonus sera fournie le dimanche, et les horaires seront affichés dès que le planning aura été construit en fonction du choix des jeunes et des différentes activitées.

4- Le bruit (le média)

L'espace personnel doit pouvoir le rester, aussi le bruit est une intrusion dans l'espace personnel de chacun. Il doit donc être géré pour ne pas devenir désagréable.

Pendant le repas, pas d'enceinte, pour respecter ce moment d'échange et de discussions.
Pour les activités, il peut être utilisé avec modération.

5- Le ménage (le média)

L'animateur doit se positionner pour sensibiliser les jeunes pour qu'ils soient responsables de leur propre espace. Qu'il soit personnel ou collectif, pour favoriser une vie en collectivité agréable. Pour cela chaque chambre est nettoyée par ses occupant.

6- Le tri et la gestion des déchets (le média)

Pour éviter une production de déchet astronomique et un entassement dans les chambres, il est important de sensibiliser les jeunes à la cause de l'environnement. Proposition d'un concours de déchet de ceux qui en produiront le moins. Bien préciser le risque (important) de fourmis dans les chambre si il y a stockage de déchets à l'intérieur.

III-6- L'hygiène et la gestion du linge

1- Les toilettes et la douche (le média)

Il y a 3 toilettes pour le village des 14-17,il faut donc bien préciser aux jeunes où elles se situent pour qu'ils puissent les utiliser quand ils le souhaitent.
Au niveau des douches, les jeunes pouvant les prendre quand ils le souhaitent, il faut bien préciser les possibilité d'accès, ainsi que les horaires de non-disponibilité (ménage, réservation 6-10…)

2- La gestion du linge (le média)

Concernant la gestion du linge, l'animateur référent d'une chambre doit s'assurer que chacun ait de suffisamment de linge. Puis vérifier que le fonctionnement des machines à laver est compris de tous.
Pour communiquer aux jeunes sur la gestion du linge, nous nous appuierons sur le planning.

III-7- La gestion du matériel

1- La régie matériel (le média)

La régie étant fermée à clé, l'animateur doit prévenir le jeune du fonctionnement de la régie. Que ce soit au niveau de la réservation de gros matériel, ainsi qu'au niveau du cahier d'emprunt.
Si il y a casse, un système de vente d'organe au marché noir sera mis en place par les jeunes sous proposition de l'équipe d'animation. Le but étant de favoriser la décision collective dans le prélèvement d'un organe choisi correspondant au prix de rachat ou de réparation du matériel cassé.

2- L'utilisation des vélos (le média)

L'animateur doit savoir expliquer le fonctionnement des emprunts de vélos et le transmettre aux jeunes en leur disant que l'utilisation des vélos est réservée à la journée (pas de lumière) et que leur réservation doit se faire impérativement en avance pour l'organisation de toutes les tranches d'âge.
De plus pour le respect de chacun, un vélo soit être rangé à sa place suivant le numéro qui lui est attribué.

3- Les véhicules (le média)

L'utilisation des mini-bus peut se faire par tout animateur possédant son permis moyennant que son groupe de jeune en référence ait fait la demande de réservation d'un ou de plusieurs mini-bus en avance.
Il est important de préciser que l'utilisation des mini-bus doit se faire à minima pour permettre à toutes les tranches d'âge d'avoir accès au service que peuvent rendre ces dociles bêtes de sommes.

III-8- La nourriture

1- Les repas (le média)

L'animateur doit savoir expliquer le fonctionnement du repas aux jeunes ainsi que les possibilités d'annulation pour qu'ils puissent, dès la première veillée, décider consciemment de l'organisation des repas de la semaine.

2- Les goûters (le média)

Les goûters sont stockés dans une malle et chaque jeune est responsable de sa prise de goûter personnelle. Si un jeune ne souhaite pas de goûter, il n'est pas obligé de le prendre. Il y a la possibilité de rajouter du goûter en utilisant le budget du groupe si cela a été décidé en assemblée. Les courses seront faites par les jeunes.

3- Le petit-déjeuner (le média)

Les animateurs doivent définir un planning de présence au petit déjeuner et veillent à ce que chaque jeune débarrasse bien son espace et le lave avant de partir.

4- Les régimes spécifiques (le média)

Les régimes alimentaires sont communiqués par les jeunes en début de séjour et confirmer par l'AS de village à la fin de la première journée. Ils peuvent changer d'une semaine sur l'autre chez

un même jeune et sont accompagnés par les animateurs du suivi nécessaire à leur mise en place.

IV- L'outil vie de chambre

Document d'Aide à l'animation de la vie de chambre 11/17 ans

COMMENT SE PASSE MA VIE DE CHAMBRE ?

Chambre :	Anim :	Date :

Ce soir, Comment j'anime ma vie de chambre (environ 20 minutes)? Jeu inventé ☐ Débat libre ☐ Autre ☐

Les Questions que je pose :	Les réponses :	Mon analyse :
Comment s'est passée la Journée ? (Dans le centre? A la plage? Aux activités extérieures?...)		
Comment se passe le conseil?		
Comment se passe la prépa des activités des jeunes?		
Y'a-t-il des problèmes dans le groupe? Dans la chambre? Si oui, quels moyens on se donne pour les régler?		
Comment se passe l'organisation du rangement de la chambre?		
Y'a-t-il un leader dans la chambre? Comment ca se passe?		
Chaque jeune s'exprime sur tout? Librement?		
Y'a-t-il des jeunes qui n'ont pas trouvé complètement leur place? Comment peut-on l'aider?		
Y'a t'il des situations à anticiper (couple, tensions, départ, conflit, autres…)?		
Peut-on améliorer le temps de vie de chambre? Comment?		
Autres (sujets apportés par les jeunes) :		

Notes, divers :

La référence passe également par la vie de chambre. La vie de chambre c'est un temps privilégié avec les jeunes. Un temps où chacun doit pouvoir s'exprimer sans crainte, sans jugement, sur un pied d'égalité. Où la barrière Animateur/Jeune, s'efface pour quelques temps dans le respect de chacun. C'est à l'Animateur de créer ce moment et de le rendre propice à l'échange. De rendre possible la discussion quand il y a des problèmes dans la chambre, ainsi éviter les changements intempestifs. Mais aussi être suffisamment attentif pour ressentir les malaise palpable dont certains jeunes n'oseront pas parler en public, et où le cadre de la vie de chambre et de la référence permettra cette ouverture.

V- Journées 1 et 2 juillet & août :

11-14

Groupe : 11/14 ans

PROGRAMMATION QUOTIDIENNE DU DIMANCHE 30/07

Cet outil est la trame de réunion du soir, en ce qui concerne l'organisation de l'équipe pour le lendemain. (à archiver dans le classeur)

Animateur en congé : ∅

Nom de l'anim :	Lily	Floriane	Louna	Albin	
Levé (laisser dormir les enfants au max)	9h conviviage	9h	9h	9h	
9h30/10h	Liste de diffusion / idées de jeux / + Fiche quotidienne (remise à jour)	Prépa 5 missions - Mission accueil - Acheter des bucs	+ affichage ⊕ explications - refaire les lits de chambre ⊕ refaire planning & les activités bonus	- Chercher la doc ⊕ aménagement centre.	
12h30					
13h30 - 17h30	Arrivée centre Vers 13H	5 missions supervis°	Accueil Parents	Informer sur la fresque	
18h - 19h	Assemblée/Point avant exceptionnelle d'année	Recopiage idées sur la fresque	Supervision des jeunes de l'opérat° des missions	Point sur : - expliquer le principe - budget - coût des - activités	Réformation de la Fresque
19h30 Repas	BONUS/inscriptions				Recopiage idées fresque sur feuilles AS
20h30 veillée	Supervision veillées (définition des horaires sur le planning ⊕)	définition des organisateurs p° chaque activité	Un directeur viendra assister la veillée		
	VIE DE CHAMBRE / vérif tout le monde est présent pour le Chatmania				

11-14

Groupe : 11/14 ans

PROGRAMMATION QUOTIDIENNE DU LUNDI 31/07

Cet outil est la trame de réunion du soir, en ce qui concerne l'organisation de l'équipe pour le lendemain. (à archiver dans le classeur)

Animateur en congé : ∅

Nom de l'anim :	Lily	Floriane	Louna	Albin	QUESTIONS
Petit déjeuner individualisé: Les anim qui accompagnent les activités de 9h00 sont levés en 1er, assurent la mise en place du petit déj dès 7h45 et accueillent les 1er levés	Installation du petit déj, 7h45	Lever 8h	Levé 8h	Lever 7h45	Comment se passe le réveil des jeuns ?
Les anims qui prennent la relève de leurs collègues à 8h15 au petit déj et aux espaces ouverts d'activités	Veuf grape complet	petit déj	petit déj veuf grape complet	petit déj veuf grape complet	
Activités : qui ? Quoi ? 9h00/10h30	Départ 8h30 Surf	départ 9h aerobranche	Départ 9h30 (Rot équitation + [illegible])	départ équitation ⊕ 8h30 [illegible]	
10h 30 / 12H00	Prépa activité	~~Prépa~~	Prépa	Prépa acti	
Au retour des activités, qui fait quoi et où ? (activités, ateliers ...) -Vie quotidienne	Prépa activité	~~Prépa~~ Retour 12h30	Prépa	Prépa acti	Qu'est ce qui est prévu pour préparer l'arrivée avec les jeuns ?
12h30 - 13h15 Le repas : particulier? A penser?		Débarrassage	Supervision mise table		
13h30 - 13h45 Préparation plage et activités					
13h45 - 17h00 Départ / Goûters / Retour. Plage qui ? Activité demandée par les enfants : anim réf.	Activité	13h45 Plage	13h45 Plage	Activité	
17h / 18H00 Activité / Ateliers / Temps libre. Qui fait quoi? Où? Douches / Chambres ?	Prépa acti	QL 17h-18h	QL 17h-18h	Prépa acti	
18h30 - 19h Conseil de jeunes	Assemblée !			Supervis° mise table	
Le Dîner : type de repas où, quand, qui ?	Débarrassage				
Veillée, horaires : 20h30 - 22h00 quelles sont les veillées prévues : Qui animent ? Heures de retour au centre si en exterieur.	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée	
Vie de chambre : qui ? Avec quel chambre ? Quelle heure?	Vie de chambre	Vie de ch	Vie de ch	Vie de ch	
Autre :					